

Jacqueline Bouyac : « Je crois à une gouvernance de projet partagée »



Présidente de la Cove (Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin), présidente du Parc naturel régional du mont Ventoux et vice-présidente de la Région Paca, Jacqueline Bouyac mise sur la co-construction. Découvrez son entretien à l'occasion de la sortie de l'édition 2021 de notre hors-série 'Le Vaucluse en Chiffres'.

Comment la Cove s'est-elle adaptée à la crise sanitaire pour apporter des réponses concrètes ?

« Notre intercommunalité a dû faire preuve d'adaptabilité et d'efficacité pour répondre aux enjeux que la crise Covid a brutalement mis sur notre chemin ; que ce soient au niveau de la continuité du service public pour nos usagers, de la solidarité avec nos communes membres ou du soutien auprès des entreprises et autres acteurs du territoire. Pour le secteur économique, l'engagement annuel de la Cove



de 1M€ se décline en soutien aux structures économiques locales, en actions de promotion des filières et des acteurs au sein de la Provence créative, en animation d'infrastructures consacrées aux entreprises mais aussi en actions de promotion pour asseoir le rayonnement de notre destination touristique Ventoux Provence. Ce contexte nouveau de crise nous a amenés à mobiliser des moyens supplémentaires dans un plan de relance de l'économie adapté au tissu local. J'ai porté politiquement ce plan de 500 000€ car c'était une priorité de soutenir nos entreprises fragilisées. Nous avons aussi soutenu financièrement certaines entreprises aux côtés de la Région via le 'Fonds Covid résistance'. »

À l'image de la Région, la Cove s'est-elle affranchie de ses domaines de compétence pour répondre à l'urgence ?

« Effectivement. Tout en restant dans les champs d'intervention sur lesquels nous avions un réel levier d'action, il nous a fallu réinventer nos dispositifs d'intervention pour être au plus près des besoins. Nous avons ainsi centralisé et co-financé l'achat de masques pour les habitants de nos communes, doté le Centre hospitalier de Carpentras de sur-blouses ou participé à l'organisation et au financement de la mise en place du centre de vaccination à Carpentras. »

Quelles sont les leçons tirées du post-covid en matière de gouvernance ?

« Vous abordez là un sujet qui me tient à cœur : la gouvernance. Dès le début de mon mandat, j'ai d'ailleurs élaboré une charte de gouvernance au sein de la Cove. Je crois à une gouvernance de projet partagée pour agir sur le territoire. L'avenir du territoire passe par l'anticipation, l'innovation, la prise de risque. Nous devons tracer un chemin vertueux qui emporte l'adhésion de tous. Prenons un exemple : celui du tourisme fortement impacté par la crise. Certes, le cadre règlementaire fixe les contours de notre intervention dans ce domaine. Mais il nous appartient avant tout de définir quel tourisme nous voulons pour demain. Et vous le voyez bien, cela ne peut se construire et réussir que dans le cadre d'une approche transversale avec l'ensemble des acteurs du territoire : la Cove, les communes, l'Office de tourisme intercommunal, les professionnels de terrain, le Parc naturel régional du mont Ventoux, la 'Smart destination' de la Région et bien d'autres. Aujourd'hui, nous ne pouvons plus raisonner et agir en « silos » : par échelon de collectivité, par secteur public ou privé... »

« L'avenir du territoire passe par l'anticipation, l'innovation, la prise de risque. »

Le PNRV, un atout pour le territoire ou une contrainte administrative supplémentaire ?

« Sans hésitation, c'est un formidable atout pour ceux qui aiment le Ventoux ! Parle-t-on de contraintes lorsque les jeunes écogardes du Parc surveillent nos forêts en période estivale ou lorsque le parc intervient concrètement pour reconstruire le massif des Dentelles détruit par l'incendie de cet été ? Le parc impulse en cette fin d'année un projet alimentaire dans nos cantines et nos foyers en faveur du 'produit local et consommé ici'. Nous finalisons le déploiement de la marque 'Valeurs parc' pour



distinguer les acteurs du tourisme et de l'agriculture qui se mobilisent en faveur de leur territoire. Le Parc, ce sont aussi des moyens financiers spécifiques qui sont mobilisés pour tous les partenaires. Je citerai pour exemple la quatrième génération du programme Espace Valléen que nous venons de décrocher, 6M€ consacrés à l'écotourisme et à la gestion des sites de nature, notre candidature au programme européen Leader en 2022, 3,5M€ pour l'agriculture, le tourisme ou la culture, ou le tout nouveau 'Contrat de parc' qui tenait à cœur au président de Région. Lorsque nous sommes unis, nous avons la capacité de convaincre les collectivités partenaires, l'État et l'Europe pour nous soutenir. Vous l'avez compris, le parc est un dynamiseur mais pas un 'empêcheur de tourner en rond'. »

Développement économique : comment avoir l'oreille de l'État et de l'Europe ?

« En menant des projets ambitieux ou innovants, comme par exemple la 'Gare numérique' ou le développement raisonné des stations du mont Ventoux. La Cove postule à de nombreux dispositifs et appels à manifestation d'intérêt qui nous permettent en retour de crédibiliser notre rôle et d'être identifiés comme un partenaire solide auprès de la Région et de l'État. À titre d'exemple, plusieurs de nos communes sont labellisées 'Cœur de ville' ou 'Petite ville de demain' et notre territoire bénéficie du label 'Territoire d'industrie' et de 'Smart destination'. En matière économique, nos principaux axes d'intervention sont, notamment par le prisme de la transition écologique, l'accompagnement à la relance, le soutien à l'attractivité et à l'innovation et la mise en place d'actions ciblées en fonction de secteurs identifiés : tourisme, agro-agri, commerce, immobilier et circuits courts. Ma casquette de vice-présidente de la Région me permet également d'être au cœur des dispositifs d'intervention comme le CRET ou le SRADDET. »

« Le parc est un dynamiseur mais pas un 'empêcheur de tourner en rond'. »

Comment placer l'avenir du territoire au-dessus des rivalités politiques ?

« À la Cove d'abord, nous sommes engagés et mobilisés sur nos 25 communes pour créer un territoire capable de satisfaire l'ensemble des besoins de sa population et dans l'intérêt général de tous! La place du débat politique est dans les conseils municipaux. Je ne souhaite pas que les conseils communautaires refassent les débats majorité-opposition des conseils municipaux. L'étymologie du mot Intercommunalité n'est-elle pas 'Inter' ensemble et 'co' avec ? Pour le parc, la mission qui m'a été confiée était de rassembler pour bâtir un projet de territoire qui fasse consensus. Avec 37 communes adhérentes (sur 39), force est de constater que nous avons dépassé les clivages politiques. Dans la méthode de travail, tout comme dans la conduite des projets, le dialogue et la concertation sont au service d'un projet commun tourné vers la transition écologique et la préservation patrimoines. Lorsque élus, institutions, entreprises et associations se rassemblent, c'est pour le bien de tous. Le Parc naturel régional est un projet collectif qui fait sens autour du Ventoux et, le plus important, c'est bien le Ventoux! »



« Je ne souhaite pas que les conseils communautaires refassent les débats majoritéopposition des conseils municipaux. »

À quoi ressemblera la Cove en 2050?

« En 2050, la Cove sera un territoire qui, je l'espère, aura opéré sa mutation par une transition économique et écologique. Sur la transition économique d'abord, nous travaillons par exemple sur le secteur touristique avec la compétence de gestion des stations du Mont-Ventoux et nous conduisons un vaste programme de diversification des activités du Mont-Ventoux face à l'évolution du climat. Sur la transition écologique ensuite, nous serons, si nous atteignons les objectifs de notre plan 'Climat air énergie territorial', un territoire Tepos, c'est à dire un territoire à énergie positive. Notre objectif est de diminuer de près de 47% la consommation énergétique du territoire et d'augmenter la production d'énergie renouvelable pour passer de 6% en 2015, à 38% en 2030 et 110% en 2050. Comment ? En intervenant par exemple sur le développement des énergies solaires, sur la rénovation énergétique de l'habitat et sur une offre concrète de mobilité douce par un schéma directeur des pistes cyclables pour les déplacements quotidiens. En 2050, il sera donc possible de se rendre sur son lieu de travail à vélo, entre les villages ou vers la ville centre, ou de se rendre dans un bâtiment public autonome en consommation grâce à sa couverture en photovoltaïque. »

Il est maintenant temps de chasser « en meute »

18 octobre 2025 |



Ecrit par le 18 octobre 2025





C'était il y a un peu plus de trois ans maintenant. À l'occasion d'une rencontre avec la presse à l'issue de ses premiers mois d'exercice, <u>Bertrand Gaume</u>, préfet de Vaucluse, avait alors fait le point sur ses premiers pas dans notre département suite à sa nomination. Auparavant en poste en Corrèze, ce dernier avait plusieurs fois évoqué son ancienne affectation lors de ce bilan incitant l'un de nos confrères de la presse quotidienne à l'interroger sur les différences entre Corrèze et Vaucluse. « Eh bien, en Corrèze, avait-il répondu après un léger temps de réflexion, il y a des communistes, des gaullistes, des socialistes, des radicaux, mais dès qu'ils sortent du département il n'y a que des Corréziens. Hors de leurs frontières, ils chassent en meute avec pour seul objectif l'intérêt de leur territoire. » En quelques mots, ce serviteur de l'État, particulièrement apprécié des élus vauclusiens (son prédécesseur ayant tout fait pour être singulièrement détesté), venait de tacler – avec la délicatesse qui le caractérise – notre incapacité à jouer collectif.

Il faut dire que dans le département entre le Comtat, le Haut-Vaucluse, l'Enclave, le Ventoux, les Monts de Vaucluse, une cité des papes penchant de plus en plus dans le Gard et les Bouches-du-Rhône et un Sud Luberon aspiré chaque jour davantage par la métropole Aix-Marseille, chacun semble jouer sa propre partition. Une tendance encore renforcée par des frontières administratives de plus en plus en décalage avec la réalité des bassins de vie. Ici donc, pas de meute mais plutôt des loups solitaires se contentant de maintenir une neutralité indifférente avec leurs voisins.

En effet, pourquoi jouer en équipe lorsque l'on dispose d'autant d'atouts en un si petit territoire ?

Les temps changent, mais pas forcément en Vaucluse où l'on se complait à regarder passer les trains, au



propre comme au figuré comme avec la gare TGV de Courtine où si peu a été fait depuis plus de 20 ans. Un Vaucluse où, comme un symbole, trois des quatre anciens présidents du Conseil départemental ont été élus au bénéfice de l'âge. Idem pour le dernier président de la CCI. Il ne s'agit pas de faire du jeunisme à tout va, mais il est parfois difficile d'imaginer demain avec les yeux d'hier. Voilà pourquoi, certainement, le Vaucluse figure maintenant au 5e rang des départements les plus pauvres de France. Le gâchis semble immense, à la hauteur du formidable potentiel de ce territoire.

« Un alignement des planètes inédit pour le Vaucluse. »

Malgré tout, tout pourrait changer. Et sans tomber dans un optimisme béat, le Vaucluse pourrait bénéficier d'un alignement des planètes inédit. Ainsi, pour enfin mener cette meute vauclusienne vers le succès, c'est plutôt désormais du côté des louves qu'il faudrait chercher. À commencer par le Département où, pour la première fois, une femme a été élue à la présidence depuis sa création en 1793. L'institution vauclusienne désormais dirigée par Dominique Santoni entend jouer le rôle de locomotive du territoire en fédérant toutes les bonnes volontés locales. Pour cela, elle pourra s'appuyer sur d'autres louves comme Jacqueline Bouyac, présidente de la Cove ainsi que du nouveau parc naturel régional du mont Ventoux, et Cécile Helle, maire d'Avignon dont l'entente avec la nouvelle présidente du Conseil départemental sera déterminante pour pousser le Vaucluse hors les murs. Sans oublier tous ceux qui veulent faire avancer le Vaucluse dans le bon sens.

Avec en 1re ligne, la CCI de Vaucluse qui possède désormais une gouvernance stabilisée, enfin en ordre de bataille pour, on l'espère, accompagner les entrepreneurs dans le développement économique de notre territoire.

Dans cette redynamisation, le Vaucluse doit aussi voir au-delà de ses frontières. Regarder au-delà du Rhône afin d'agglomérer le Gard rhodanien laissé à l'abandon par la région Occitanie. Regarder aussi de l'autre côté de la Durance, vers le Pays d'Arles qui a senti si près le vent du boulet de la fusion forcée avec la métropole marseillaise : il sait que son seul allié, pour conserver son autonomie, ne peut être que le Vaucluse.

Chasser en meute n'est pas une option, c'est une question de survie.

La Cove et la ville de Carpentras reçoivent le



label 'Sud smart territoire'



<u>La Cove</u> et la ville de Carpentras ont été distinguées du label 'Sud smart territoire' pour le projet de mise en œuvre des 'smart parkings'. Ce dernier est cofinancé par la Cove, la ville de Carpentras et la <u>Région Sud.</u>

Un pas de plus vers l'amélioration de la qualité de vie des citadins en rendant la ville plus efficace à l'aide de nouvelles technologies. La remise de prix a eu lieu lors de la 3e convention annuelle des mairies de la Région Sud, en présence de <u>Jacqueline Bouyac</u>, présidente de la Cove, <u>Jaouad Ziati</u> et <u>Patrick Jaillard</u>, conseillers municipaux à la ville de Carpentras, et <u>Sandrine Raymond</u>, conseillère communautaire au sein de la Cove.

Ce projet innovant, dont la mise en œuvre opérationnelle est prévue début 2022, permettra de réduire le trafic automobile, d'améliorer l'accessibilité des commerces et de faciliter la vie des citoyens et des visiteurs sur le territoire grâce à l'installation de capteurs permettant d'indiquer les places de





stationnement disponibles en temps réel via des panneaux dynamiques et des applications smartphone. Il sera, dans un premier temps, déployé sur la Coulée Verte et la zone du Piol 2 à Mazan.

Lire aussi : A Mazan, Piol 2 se veut le berceau de la construction durable

Dans le même sujet : 'En place' : deux ingénieurs avignonnais révolutionnent le stationnement en centreville



Remise des prix lors de la convention des maires de la Région Sud. Crédit photo: ville de Carpentras

Jacqueline Bouyac réélue présidente du Parc naturel régional du Mont Ventoux

Jacqueline Bouyac vient d'être reconduite à la présidence du Parc naturel régional du Mont Ventoux, par un vote à l'unanimité ce mardi 21 septembre à Malemort-du-Comtat. La viceprésidente de la région Sud n'a pas masqué son émotion au moment de l'annonce des résultats.



De nouveaux membres de la Région et du Département siègent désormais au Comité syndical du Parc naturel régional du Mont-Ventoux. Il s'agit pour le Conseil régional de Claire Aragones, Georges Botella, Jacqueline Bouyac et Bénédicte Martin. Pour le Conseil départemental : Christian Mounier, Sophie Rigaut et Myriam Silem. Comme le prévoit les statuts, il était donc nécessaire de convoquer l'assemblée délibérante du Parc afin de procéder à l'élection de la Présidence et des membres du Bureau.

« Le Parc va devoir prendre une nouvelle envergure »

Durant ce Comité syndical, en majeure partie consacré aux élections, Jacqueline Bouyac, présidente sortante a été la seule à s'être portée candidate à sa propre succession. Lors de son allocution de candidature elle a insisté particulièrement sur le fait que « ...durant ce premier mandat, les premières instances du Parc ont été installées. Nous avons finalisé ou poursuivi de belles opérations (le renforcement des écogardes en période estivale, la réhabilitation du sommet Ventoux), nous en avons lancé de nouvelles et certaines sont sur le point de débuter (ex : atlas de la biodiversité communale, projet alimentaire territorial...). De beaux projets sont à donc venir. »

Et d'ajouter : « Le Parc va devoir prendre une nouvelle envergure, une autre dimension. Nous allons devoir mener de grandes actions ensemble. Il est important que le Parc puisse « avoir l'oreille » de nos partenaires financiers mais aussi de l'Etat et de l'Europe. Il est donc important que le Parc œuvre dans de bonnes conditions en lien étroit avec le Département et la Région. Je m'engage à tout faire pour que le Parc puisse agir de manière forte et volontariste auprès de nos communes et de nos intercommunalités, ainsi qu'aux côtés de tous nos partenaires qui attendent beaucoup du Parc. »

Ont été élus

Les élus qui siégeaient auparavant déjà au bureau ont, comme l'a rappelé la Présidente, « appris à travailler ensemble. Il s'agit donc de prolonger ce fonctionnement [...] » Ont donc été élu.e.s, au titre des intercommunalités : Jean Christophe Camp (CC Vaison Ventoux), Jérôme Bouletin (CoVe), Corinne Freychet (CCVS); au titre de représentants des communes du cœur de massif : Michel Jouve (Flassan), Eric Massot (Saint-Léger-du-Ventoux) et Jean-Pierre Ranchon (Sault). Et les représentants des communes : Frédéric Rouet (Villes-sur-Auzon), Serge Andrieu (Carpentras), Ghislain Roux (Malemort), Valérie Michelier (Caromb), Sandrine Raymond (Saint-Pierre-de-Vassols), Alexandre Roux (Entrechaux).

Après avoir traité les autres points à l'ordre du jour, la Présidente a invité tous les élus présents à se retrouver le 3 octobre prochain dans la vallée du Toulourenc. Temps fort de la rentrée, l'inauguration officielle du Parc naturel régional du Mont-Ventoux se tiendra à Savoillans en présence du président de la Région, Renaud Muselier, ainsi que Dominique Santoni, présidente du Département, et du Préfet de Vaucluse.

L.M.



Les Petites Affiches de Vaucluse dep Ecrit par le 18 octobre 2025

Jacqueline Bouyac, première présidente du PNR Ventoux



La conseillère régionale et présidente de la Cove <u>Jacqueline Bouyac</u> a été élue première présidente du <u>Parc naturel régional (PNR) du Ventoux</u>, avec un score sans appel de 94% des voix. Voilà enfin le Parc du Ventoux en ordre de marche.

« Et bien ça y est, ouf, on y est arrivé! » Avec sa faconde coutumière, Renaud Muselier, président de la Région Sud, résume en une phrase plus de 20 ans de démarches, de réunions, de négociations, de tergiversations, de trois pas en avant suivi de trois pas en arrière. Bref, de gestation puis d'accouchement du Parc naturel du Ventoux.

Un dernier - et premier - acte

C'est dans la salle polyvalente de Malemort-du-Comtat, où se sont tenues tant de réunions liées à ce projet de Parc, que le dernier acte s'est joué hier lundi 25 janvier, avec l'élection de la première



présidente du Syndicat mixte de gestion du PNR Ventoux. A la fois le dernier acte, et le tout premier, puisqu'avec la désignation d'un conseil syndical, et d'une présidente, le PNR Ventoux est enfin doté d'un exécutif, d'une capacité à voter des budgets et à mettre en œuvre l'ensemble des programme prévus dans sa charte.

L'élection est sans grande surprise, puisque Jacqueline Bouyac, conseillère régionale et conseillère municipale de Carpentras, mais aussi présidente de la Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin (Cove), est la seule candidate. Seul Gilles Vève, maire de Saint Didier, lève la main au moment de la déclaration de candidature – mais pour dire qu'il ne se présente pas, et qu'il trouve regrettable que ce ne soit pas un maire qui soit à la tête du Parc.

94% des voix pour Jacqueline Bouyac

Le scrutin uninominal à bulletin secret se déroule ensuite, avec toutes les précautions nécessaires liées à l'application des gestes barrières. Et moins d'une heure après, le résultat tombe, sans appel : 110 voix pour Jacqueline Bouyac, 2 pour Gilles Vève, et 5 bulletins blancs. Un résultat logique pour la conseillère régionale, qui s'est impliquée avec une ardeur tenace à construire un consensus autour de ce projet de Parc, depuis 2018, avec le soutien sans faille d'un Renaud Muselier bien décidé à jouer la carte de la préservation et de la valorisation des territoires dans la Région Sud.

« Soutien sans faille de Renaud Muselier. »

Une fois les résultats promulgués, vient le temps des discours protocolaires. Le facétieux Ghislain Roux, maire de Malemort-du-Comtat, prend la parole en premier, pour constater que « dans le Ventoux, on est plus efficace pour le dépouillement qu'aux Etats-Unis » : hilarité générale assurée. Puis Jacqueline Bouyac, avec un message simple et clair : « comptez sur moi pour tenir mes engagements ». Après que Maurice Chabert, président du Conseil départemental de Vaucluse, ait rappelé que le Tour de France passera, en deux fois, au sommet du Ventoux dans son édition 2021, c'est au tour de Renaud Muselier de monter en tribune. Et on le sait très à l'aise avec cet exercice.

Un projet soutenu par l'Etat comme par la Région

C'est un candidat en future campagne – même si personne ne sait quand les Régionales auront finalement lieu – qui intervient, 20 minutes durant. Pour faire la liste des engagements de son équipe dans le domaine de la préservation des espaces naturels, pour rappeler que 16 des PNR sont situés dans la Région Sud. Mais aussi pour rendre hommage au travail de construction d'un consensus mené par Jacqueline Bouyac et Bénédicte Martin, qui ont su concilier la parole des agriculteurs, des associations de défense de l'environnement, des chasseurs, des sportifs... « Tout est compatible quand on se parle », conclut-il.

C'est enfin Bertrand Gaume, Préfet de Vaucluse, qui achève cette séquence, en rappelant « que ce projet de Parc est le fruit d'une volonté exprimée de manière souple par les acteurs d'un territoire, ce qui est la



véritable expression d'une action intercommunale. Il permet au Ventoux d'entrer dans un club fort sélectif, qui lui donne un label incontestable et une crédibilité accrue. » Après cet adoubement par les « rois mages » du Département, de la Région et de l'Etat, il ne reste qu'au PNR Ventoux qu'à tenir ses promesses.